

En date du JEUDI 29 OCTOBRE 2009

Sous la Présidence de Monsieur Jean Yves LAURENCE, Maire.

1 - TARIF LOCATION À LA 1/2 JOURNÉE DE LA SALLE POLYVALENTE

Un nouveau de tarif 50€ pour la location de la salle « Les Tilleuls » a été voté pour 1/2 journée pour des activités ludiques.

2 - MODIFICATION des STATUTS du COMITÉ SYNDICAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU ST LOIS

Le comité syndical pour le développement Saint Lois a décidé le transfert de la propriété et la gestion du domaine public fluvial de la Vire et du Canal Vire-Taute et d'élargir son périmètre à 4 nouvelles communes (Pont-Farcy, Neuilly la Forêt, Isigny sur Mer, les Veys) pour l'exercice de ses fonctions.

Le conseil municipal a délibéré pour, :

- l' approbation pour le transfert des biens du domaine public fluvial de l'État constitué par la Vire et le Canal Vire-Taute et l'exercice de la compétence de gestion qui y est lié.
- l' approbation pour la délégation de cette compétence à la communauté de communes vue en vue de la délégation au syndicat
- l' approbation pour la modification des statuts de la communauté de communes
- l'autorisation de la communauté de communes à adhérer au syndicat pour le développement Saint Lois pour l'exercice de cette compétence.

3 - DOSSIER ECOLE NUMÉRIQUE RURALE

Le Maire informe le conseil municipal que le dossier Ecole Numérique Rurale que la commune avait déposé en mai dernier vient d'être retenu. Le projet ENR proposé par l'Education Nationale va permettre à l'école de disposer d'un nouveau bagage pédagogique utilisant les nouvelles technologies numériques. Cet nouvel équipement est composé de 12 ordinateurs portables pour les élèves, une borne Wifi, un portable pour le professeur, une imprimante laser, des microphones pour les élèves, un lecteur graveur DVD, des claviers souris sans fils, un tableau numérique interactif, un vidéo-projecteur, un module eBeam interactif magnétique et un micro-visualiseur de documents.

4 - FORMATION PSC1

Mise en place d'une formation PSC1 (Premiers secours certificat niveau 1) comprenant 6 séances de 2H le soir à 60€. Le calendrier est le suivant

les séances seront réparties comme suit :

- undi 9 novembre de 20H00 à 22H00 et jeudi 12 novembre de 20H00 à 22H00
- lundi 16 novembre de 20H00 à 22H00 et jeudi 19 novembre de 20H00 à 22H00
- lundi 23 novembre de 20H00 à 22H00 et jeudi 26 novembre de 20H00 à 22H00

La présence à toutes les séances est obligatoire pour la validation de la formation.

Si vous souhaitez vous inscrire prendre contact avec la mairie il y a encore des places libres.

5- APPROBATION DU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal a voté pour l'approbation du schéma directeur d'assainissement .

6- APPROBATION DU PLU

Après avoir pris connaissance des avis du commissaire enquêteur et des remarques des personnes publiques associés, le conseil municipal a apporté quelques modifications au projet initial (13 voix pour, 1 abstention). Le PLU est maintenant approuvé.

7- QUESTIONS DIVERSES

- Le repas des aînés : le 15/11/2009 12H00
- ASL : AG le 4 NOVEMBRE à 20H30 et soirée beaujolais le 21/11/2009